



**Fig. 1:** Les dauphin tacheté Pantropical et de nombreuses autres espèces présentes au large de la côte du Congo sont menacées par l'importante surpêche, les dégradations de leur habitat, les prises accidentelles, la pollution par les hydrocarbures, et le développement côtier en expansion. Photo: Tim Collins /WCS

Les eaux côtières et extracôtières de la République du Congo représentent une zone de transition importante entre les eaux plus chaudes et turbides du golfe de la Guinée et les eaux plus fraîches de l'Afrique australe, faisant de cette zone l'une des plus productives pour la pêche dans le monde. Les tortues de mer dépendent fortement des plages du pays pour se reproduire, et de nombreux cétacés y trouvent leur habitat naturel dans ses eaux côtières (dont les baleines à bosse pendant leur saison de migration et reproduction, une grande population de cachalots et de dauphins à bosse de l'Atlantique en danger critique d'extinction). La Zone Economique Exclusive du Congo (ZEE) contribue de manière significative à la sécurité alimentaire et à l'atténuation de la pauvreté des communautés côtières très dépendantes de la pêche, mais cette zone est très vulnérable à l'exploitation illégale, Non déclarée et Non réglementée (INN). Pour résoudre ce problème, WCS Congo, le Gouvernement de la République du Congo et des autres organisations partenaires, ont lancé un vaste programme de conservation du milieu marin qui vise le renforcement et le développement des Aires Marines Protégées (AMP) ainsi que l'amélioration de la gestion des ressources marines.

**2,047,500,000 FRANCS CFA** auraient été générés si une sanction minimale avait été appliquée par chaque infraction commise par des navires depuis 2006

### LE PROGRAMME CONGO MARIN S'ARTICULE AUTOUR DE TROIS PILIERS:

#### 1. AIRES MARINE PROTEGEES (AMP)

Promouvoir l'expansion des AMP existantes ainsi que l'identification et la désignation des nouvelles AMP.

#### 2. OUTIL INTEGRE POUR LA PLANIFICATION SPATIALE MARINE

Développer cet outil au Congo pour appuyer les réformes maritimes globales.

#### 3. RENFORCEMENT DE CAPACITES

Renforcer les compétences et appuyer l'administration locale dans la gestion de la pêche et l'application de la législation.

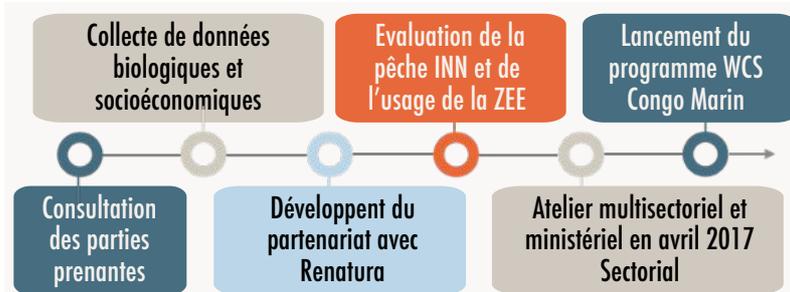


**Fig. 2:** Carte illustrant la zone couverte par le projet Congo Marin.

## PROGRES JUSQU'A PRESENT

Depuis la conception du programme WCS Congo Marin, le Ministère de l'Economie Forestière et le Ministère de la Pêche ont été des partenaires clés et ont clairement soutenu le lancement de son programme et exprimé leur volonté de renforcer les capacités institutionnelles. Les deux dernières années de consultations des parties prenantes ont abouti à un atelier multisectoriel et ministériel en avril 2017 à Pointe Noire, pour démarrer formellement le projet.

Beaucoup de données scientifiques ont déjà été collectés, en collaboration avec nos partenaires, pour soutenir la conception d'une stratégie spatiale pour le milieu marin. L'analyse spatiale et du trafic maritime (VMS) menée depuis 2015 indiquent que l'empreinte spatiale de la pêche industrielle impacte 22,3% de la ZEE du Congo (8 189 km<sup>2</sup>), dont 12% s'étend dans le domaine du Parc National Conkouati-Douli et 14% dans la zone de pêche artisanale. Parallèlement, les enquêtes socio-économiques ont indiqué que 96% des membres des villages côtiers ont aperçu des bateaux de pêche industrielle dans la zone de pêche artisanale.



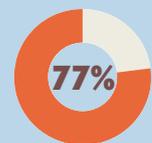
**Fig. 3:** En 2017, 49 bateaux de pêche sur 54 contrôlés pêchaient illégalement. Les enquêtes socio-économiques ont montré que 55% des pêcheurs artisanaux ont subi de pertes de leur matériel de pêche à cause de la pêche INN.

## LE LITTORAL DU CONGO EN CHIFFRES

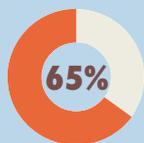
**60,000 km<sup>2</sup>** de superficie pour la Zone Economique Exclusive du Congo (ZEE)

**30%** de la pêche est illégale, non déclarée et non réglementée (INN) et affecte:

ET ENTRAINE UNE PERTE ECONOMIQUE POUR LES PECHEURS ARTISANAUX DE **53.4%** PAR AN (SOIT **\$3500** PAR PECHEUR)



du Parc National Conkouati-Douli



des zones réservées à la pêche artisanale



**180%** d'augmentation dans la quantité des bateaux de pêche au large de la cote du Congo

2015 → 2017

**50,000** TONNES DE POISSONS EXTRAITS EN 2017

## CONTACT

Programme WCS Congo:  
B.P. 14537, Brazzaville,  
République du Congo  
+(242) 05 722 7411  
wscsongobrazza@wcs.org  
www.wscsongoblog.org

Coordinateur du programme marin:  
Romain Beville  
rbeville@wcs.org  
+242 (04) 005 6182

## PRÉSENTATION DE NOS PARTENAIRES

**Renatura**, une ONG basée au Congo, promeut le développement durable par des activités de conservation et de sensibilisation sur la biodiversité. Les projets phares incluent un programme de surveillance des plages de nidification des tortues marines, un suivi participatif des prises accidentelles dans les communautés pratiquant la pêche artisanale, un programme d'éducation et de sensibilisation communautaire qui a été dispensé à près de 19 000 enfants jusqu'à présent, et un programme de lutte contre la pêche INN.

**The University of Exeter (UoE)**, est un autre partenaire de WCS en Afrique Centrale pour la conservation de la biodiversité marine. Pour le programme Congo Marin, l'UoE fournira l'appui pour des formations techniques et de renforcement des capacités dans la gestion des écosystèmes, la planification spatiale, les méthodologies et pratiques de recherche en sciences sociales, le processus d'engagement communautaire, la surveillance de la pêche et la mise en application de la loi. L'UoE représente un actif majeur pour soutenir le Gouvernement du Congo dans la conception d'une stratégie spatiale marine nationale.

## PROCHAINES ÉTAPES

En 2018, le programme Congo Marin portera essentiellement sur les activités clés suivantes:

- Étendre la partie marine du Parc National Conkouati-Douli et appuyer la création de l'aire protégée de la Baie de Loango.
- Renforcer les compétences de l'administration locale pour la gestion durable des ressources marines, y compris la surveillance de la pêche et l'application de la loi.
- Augmenter les efforts de patrouilles en mer en collaboration avec la Direction Départementale de la Pêche de Pointe Noire et l'ONG Renatura.
- Elaborer les bases de données nécessaires pour le suivi et l'évaluation de l'utilisation et gestion de la ZEE afin de renforcer la transparence des activités dans le secteur.
- Développer la stratégie de planification de l'espace maritime du Congo.